

DÉCISION MUNICIPALE

2025- 086

Service : Aménagement du territoire

Références : N.P.

**Objet : CONVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LE BASSIN
VERSANT DES MARAIS NORD LOIRE – MISE A DISPOSITION DE LA PARCELLE CP 38**

Le Maire de la Ville de Couëron,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-24 du 3 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé.

Considérant que dans le cadre du programme de restauration et d'entretien du bassin versant du Marais Nord Loire, réalisé conformément à la procédure de Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.), Nantes Métropole peut se substituer au devoir d'entretien du propriétaire pour financer et réaliser les travaux nécessaires,

Considérant que la parcelle cadastrée section CP n°38, propriété communale, sera mise à disposition de Nantes Métropole, sous couvert de la signature d'une convention d'occupation, dont les interventions y seront définies,

décide

Article 1 : Pendant la phase de préparation du chantier, pendant toute la durée des travaux et jusqu'à réception de ceux-ci, la passation d'une convention d'occupation du terrain communal situé aux Bruleaux.

Article 2 : La présente convention d'occupation à titre précaire et révocable est consentie à titre gratuit.

Article 3 : Nantes Métropole s'engage à informer la ville de tous éléments relatifs à la réalisation des travaux, et à remettre les lieux dans l'état où ils se trouvaient avant le début des travaux.

Article 4 : La présente décision sera affichée et publiée conformément aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Couëron, le 13/06/2025

Carole Grelaud
Maire

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Carole Grelaud'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp has a blue border with the text 'MAIRIE DE COUËRON' at the top and '44220' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower. The signature and stamp are positioned over the bottom right of the page.

Accusé de réception en préfecture
044-214400475-20250613-2025086-AU
Reçu le 16/06/2025

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne sur le site Internet de la Ville du 16/06/2025 au 16/08/2025 Transmise en Préfecture le : 16/06/2025

